

PROJET D'OMBRIÈRES PHOTOVOTLAÏQUES

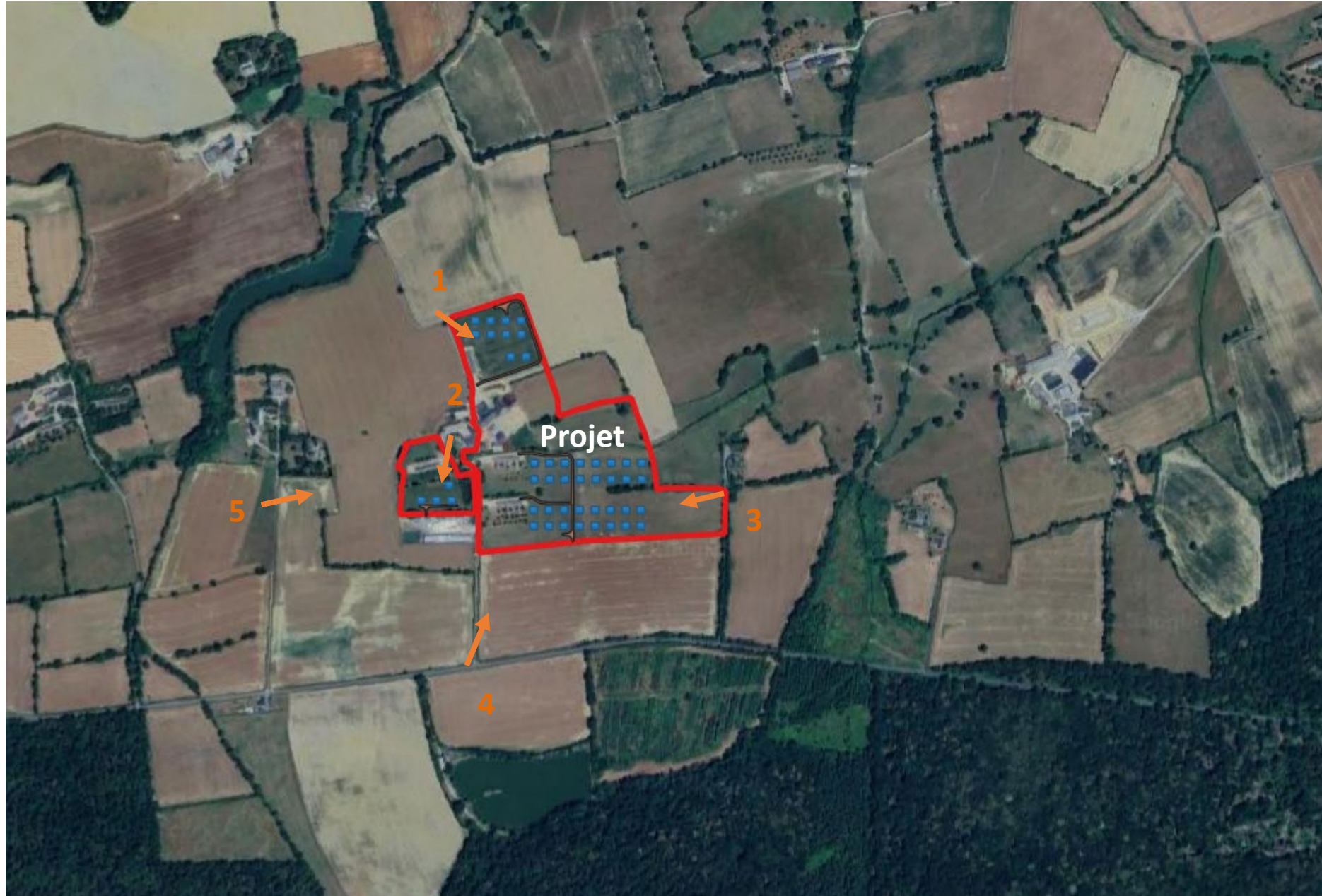
Commune de Livet (53)

Nicolas Bouvet

ANNEXE 4

Reportage photographique

Zones de prises de vue



Vue rapprochée de la parcelle depuis la route communale arrivant au Nord

Une haie est implantée sur le périmètre du parcours de volaille.

La vue sur les ombrières en arrière plan, sera faible l'hiver (absence de feuilles) et très faible l'été (présence de feuillage).



Vue rapprochée de la parcelle depuis l'accès au poulailler

Une haie est implantée sur le périmètre du parcours et plusieurs arbres sont présents au sein du parcours du poulailler.

La vue sur les ombrières en arrière plan, sera faible l'hiver (absence de feuilles) et très faible l'été (présence de feuillage).



Vue rapprochée de la parcelle depuis le hameau à l'est de la zone d'étude

Deux linéaires de haies sont présents entre le hameau et les premières structures photovoltaïques

La vue sur les ombrières seront en retrait, à 150 mètres en arrière plan, sera faible l'hiver (absence de feuilles) et très faible l'été (présence de feuillage).



Vue éloignée de la parcelle depuis le carrefour de la route communale et départementale au sud de la zone du projet

La zone du projet se situe à 225 mètres et les premières tables se situe à 275 mètres du point de vue.

Le projet sera masqué en très grande partie par le paysage bocager. Les haies masqueront totalement la zone du projet sur la période en feuilles et les ombrières seront faiblement visible en période sans feuilles.



Vue éloignée de la parcelle depuis le hameau à l'ouest de la zone du projet

La zone du projet se situe à 240 mètres et les premières tables se situe à 275 mètres du point de vue.

Le projet sera masqué en très grande partie par le paysage bocager et son éloignement avec les zones d'habitation.

